

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_122 : AMENAGEMENT URBAIN DE LA RD 97 : AXE DE VIE D'ARTHES –
ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 29 juin 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Marie-Claire MALROUX

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Bruno LAILHEUGHE), Marie-Louise AT (pouvoir à Naïma MARENGO), Laurence PUJOL (pouvoir à Enrico SPATARO), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2017

**N° DEL2017_122 : AMENAGEMENT URBAIN DE LA RD 97 : AXE DE VIE D'ARTHES –
 ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Madame Delphine DESHAIES-GALINIE, rapporteur,

Par délibération N°2016–213 du 15 décembre 2016 nous avons approuvé le plan de financement prévisionnel de l'aménagement urbain axe de vie d'Arthès.

Début 2017, la communauté d'agglomération a présenté à la préfecture du Tarn une demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local et au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

La préfecture du Tarn a retenu ce projet dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement public local et a décidé d'accorder une subvention de 227 746 € pour les travaux de liaison douce, de sécurisation, de mise en accessibilité et d'éclairage public.

Dans le cadre de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, le département du Tarn participera :

- aux frais de travaux de voirie et de signalisation verticale et horizontale lui incombant pour un montant de 500 000 €.
- aux frais de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage pour un montant de 35 000 €.

Afin de permettre la mise en œuvre de ces travaux, je vous demande :

- d'inscrire cette opération dans la programmation 2017 du fonds de soutien à l'investissement public local,
- d'approuver le nouveau plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES €HT		RECETTES €HT	
Etudes et travaux préparatoires	50 000,00 €	Etat : FSIPL	227 746,00 €
Réseau pluvial	180 100,00 €	Département du Tarn	535 000,00 €
Eclairage / sécurisation espaces piétons	196 700,00 €	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	934 154,00 €
Carrefour à feux	57 800,00 €		
Voirie	1 212 300,00 €		
TOTAL	1 696 900,00 €		1 696 900,00 €

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable du bureau du 22 juin 2017

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'actualisation du plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES €HT		RECETTES €HT	
Etudes et travaux préparatoires	50 000,00 €	Etat : FSIPL	227 746,00 €
Réseau pluvial	180 100,00 €	Département du Tarn	535 000,00 €
Eclairage / sécurisation espaces piétons	196 700,00 €	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	934 154,00 €
Carrefour à feux	57 800,00 €		
Voirie	1 212 300,00 €		
TOTAL	1 696 900,00 €		1 696 900,00 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement prévisionnel auprès de l'Etat et du Département du Tarn,

AUTORISE monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à engager les démarches nécessaires à accomplir toutes les formalités,

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

DIT QUE, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence sera à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
 Fait le 29 juin 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE